

UN1TÉ

F.F.I.R

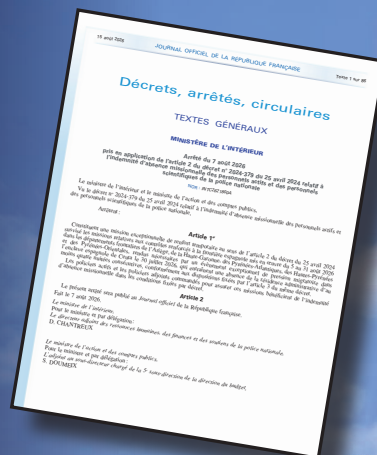
« FRONTIÈRE ESPAGNOLE »



Mise en œuvre depuis le 5 août 2026, la Force Frontière d'Intervention Rapide à la frontière espagnole est prolongée pour plusieurs semaines.

Quid de l'I.A.M. ?

Cette mission exceptionnelle de renfort temporaire, couvrant initialement la période du 5 au 31 août 2026, limitait l'attribution de l'Indemnité d'Absence Missionnelle à cette seule période (arrêté du 7 août 2026).



UN1TÉ saisit la DRHFS et demande la modification de cet arrêté et le bénéfice de cette indemnité sur toute la durée de la mission.

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
FO
LA FÉDÉRATION DE SYNDICATS FORCES ARMÉES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

10/09/2026